



○  
○  
○  
○

**F N A M S**

Fédération  
Nationale  
des Agriculteurs  
Multiplicateurs  
de Semences

Semences potagères

NTP 154 - Janvier 2026

# Précautions sanitaires à adopter pour éviter une dissémination de *Ralstonia solanacearum*



## Vigilance pour préserver le réseau de multiplication

### Contexte régional – Pays de la Loire (DRAAF)

Le Loir, sur l'ensemble du tronçon situé en Pays de la Loire, est désormais classé zone contaminée par *Ralstonia solanacearum*. La contamination du Loir a été identifiée par des prélèvements réalisés à plusieurs endroits qui sont revenus positifs en 2024 et 2025, à la fois sur les cours d'eau et sur la végétation « hôte » de bordure de cours d'eau. *Ralstonia solanacearum* une bactérie inoffensive pour l'homme mais dévastatrice pour les cultures de Solanacées (comme la pomme de terre, la tomate ou le poivron) et les Brassicacées. L'utilisation de l'eau du Loir est désormais interdite sur les parcelles qui accueillent ces végétaux, tant pour les professionnels que pour les particuliers.

### *Ralstonia solanacearum* en quelques mots

Cette bactérie est présente sur l'ensemble des continents. Elle fait partie des organismes nuisibles réglementés qui font l'objet d'une surveillance sur l'ensemble du territoire. Elle a une large gamme d'hôtes (plantes cultivées, ornementales ou adventices). Certaines plantes peuvent être **porteuses asymptomatiques**, rendant la détection visuelle difficile.

Les symptômes apparaissent généralement lorsque la bactérie colonise les vaisseaux conducteurs. Ils se caractérisent par un flétrissement soudain, dessèchement du feuillage ou une coloration des vaisseaux. Ces symptômes peuvent ressembler à d'autres maladies vasculaires, rendant le diagnostic visuel pas toujours fiable sans analyses de laboratoire.

### Les laboratoires capables de détecter la bactérie

Pour la recherche de la bactérie dans l'eau ou sur des plantes hôtes cultivées, seul le laboratoire national de référence, l'ANSES, réalise ce type d'analyse.

ANSES - Laboratoire de la Santé des Végétaux  
Unité de bactériologie  
7 rue Jean Dixmeras  
49044 Angers Cedex 01

Pour la recherche de la bactérie sur des plantes adventices (ex : morelle), actuellement, seul le laboratoire LABOCEA est agréé.

LABOCEA  
Zoopole – 7 rue du Sabot  
CS 30054  
22440 Ploufragan

Il n'y a pas de moyens de lutte curatifs efficaces. La bactérie peut survivre plusieurs années dans le sol.

### Sources de contamination

La bactérie peut être introduite dans un système de culture par :

- **L'eau contaminée** (rivières, canaux, eaux d'irrigation), qui constitue le **principal vecteur de dissémination à longue distance**,
- **Le sol ou les substrats contaminés** ;
- **Des plants infectés mais asymptomatiques** ;
- **Les débris végétaux issus de cultures contaminées** ;
- Dans le cas spécifique de la production de semences, la propagation de la bactérie peut aussi être assurée par les visites des techniciens au sein des exploitations ou entre exploitations. Il est indispensable de respecter les précautions citées ci-après.

### Propagation au sein des exploitations ou entre exploitations

Une fois introduite, *Ralstonia solanacearum* peut se propager via :

- Les visites de techniciens d'établissement ou autres personnes d'une exploitation à une autre sans respect de précautions ;
- Les **outils, matériels et engins agricoles** insuffisamment nettoyés ;
- Les **bottes, chaussures et mains** des opérateurs ;
- Les systèmes d'irrigation (goutte à goutte, aspersion) ;
- Les écoulements d'eau entre parcelles ou entre tunnels ;
- Les **blessures racinaires**, qui facilitent l'entrée de la bactérie dans la plante.



Les conditions chaudes et humides, fréquentes sous abri, sont particulièrement favorables à son développement. *Ralstonia solanacearum* est capable de **survivre durablement dans l'environnement**, ce qui complique fortement son éradication. Cette forte capacité de survie explique que toute introduction dans un tunnel ou une serre peut avoir des **conséquences à long terme** sur l'outil de production. **Lorsqu'un foyer de Ralstonia en production végétale est avéré dans une parcelle, il est ainsi interdit d'y planter des Brassicacées pour une durée de 4 ans.** Il est interdit de produire des plants de Solanacées durant 3 ans sur une exploitation ayant reçu une irrigation du Loir. Il faudra 3 années successives de non-détection de *Ralstonia* dans le Loir pour qu'il soit redéclaré sain.

## Précautions sanitaires à mettre en place en production

- Ne pas utiliser d'eau de surface contaminée ou à risque (cours d'eau, canaux) pour l'irrigation, le nettoyage ou la préparation des solutions;
- Sécuriser les systèmes d'irrigation pour éviter tout retour ou mélange d'eau;
- Éviter l'introduction de plants d'origine inconnue ou insuffisamment tracée;
- Mettre en place, si possible, **une zone tampon ou d'observation** pour les nouveaux lots avant leur entrée en tunnel de production;
- Nettoyer et **désinfecter régulièrement les outils, équipements, bacs et surfaces**;
- Mettre en place des pétiluves ou autres dispositifs de nettoyage devant les tunnels;
- En cas de visite d'exploitation, utiliser des combinaisons jetables et surbottes (changer entre chaque exploitation)

- Mettre en place des **protocoles de circulation dans le cas de visites de plusieurs exploitations (commencer par les zones les moins à risque) et au sein d'une exploitation (commencer par les solanacées et les brassicacées, cultures les plus vulnérables, afin d'intervenir dans un état sanitaire optimal, sous réserve du respect des précautions précédentes)**,
- Sensibiliser et former le personnel aux risques sanitaires.
- Surveiller régulièrement les cultures afin de **déetecter précocement tout symptôme suspect**,
- En cas de doute, **isoler immédiatement les plantes concernées** et solliciter un diagnostic officiel,
- Éliminer et détruire les résidus de culture dans des conditions évitant toute dissémination,
- Éviter la réutilisation de substrats ou de sols potentiellement contaminés.

Claude-Emmanuel KOUTOUAN



Crédit photo : Le Passant

Pour en savoir plus...  
Centre Technique de la FNAMS  
Impasse du Verger - Brain-sur-l'Authion  
49800 LOIRE-AUTHION  
Tél : 02 41 80 91 00 - [www.fnams.fr](http://www.fnams.fr)



Commission Technique Interprofessionnelle  
« semences potagères »

